



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

Séance tenue le mercredi 29 mai 2019 à 9 h 30 au siège de la Communauté métropolitaine de Montréal, situé au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, à Montréal.

Sont présents

M. Pierre Charron, président, maire de la Ville de Saint-Eustache;
Mme Ginette Blondin, productrice agricole, UPA de la Montérégie Ouest;
M. Éric Bouchard, membre du conseil de la Ville de Longueuil (substitut de Mme Sylvie Parent);
M. Ray Khalil, membre du comité exécutif de la Ville de Laval (substitut de M. Yannick Langlois) ;
M. Normand Marinacci, membre du conseil de la Ville de Montréal et maire de l'arrondissement L'Île Bizard-Sainte-Geneviève;
Mme Marilyn Nadeau, mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste (substitut de M. Yves Corriveau);
M. Claude Théorêt, producteur agricole, UPA Outaouais-Laurentides-territoires de Montréal et de Laval.

N'ont pu participer

M. Charles Boulerice, producteur agricole, UPA de la Montérégie Est;
M. Richard Maheu, producteur agricole, UPA Outaouais-Laurentides-territoire de la couronne nord;
M. Marcel Papin, producteur agricole, UPA de Lanaudière.

Participent également à la réunion

M. Vincent Robillard, conseiller en recherche ;
M. Nicolas Froger, conseiller en recherche ;
Mme Marie-Loup Tremblay, conseillère en recherche ;
M. Benjamin Brasseur, agent de maillage (en partie) ;
Mme Isabelle Mailhot-Leduc, agente de maillage (en partie) ;
M^e Caroline Duhaime, secrétaire ad hoc.

La convocation a été transmise le 23 mai 2019.

À moins d'indication contraire, tous les votes sont unanimes.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



La séance est déclarée ouverte par le président à 9h34.

CCA 19-10

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été envoyé aux membres de la Commission le 23 mai 2019.

La secrétaire constate l'absence de M. Normand Marinacci au moment du vote. À l'exception de cette absence, la secrétaire constate que tous les autres membres présents à cette séance sont réunis pour le vote.

PROPOSÉ PAR : Mme Marilyn Nadeau

APPUYÉ PAR : M. Claude Théorêt

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant dans la section « Affaires diverses » un point sur la position de la Communauté dans le dossier Beauharnois et le dossier de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges et un autre point pour la position de la Communauté concernant le projet de l'école à Mirabel.

CCA 19-11

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 5 avril 2019.

Le procès-verbal de la séance du 5 avril 2019 a été transmis aux membres du Comité consultatif agricole le 23 mai 2019.

La secrétaire constate l'absence de M. Normand Marinacci au moment du vote. À l'exception de cette absence, la secrétaire constate que tous les autres membres présents à cette séance sont réunis pour le vote.

PROPOSÉ PAR : M. Éric Bouchard

APPUYÉ PAR : M. Claude Théorêt

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 5 avril 2019 du Comité consultatif agricole.



CCA 19-12

Présentation des agents de maillages de la Communauté.

À la demande des membres du Comité, les agents de maillage de la Communauté, M. Benjamin Brasseur et Mme Isabelle Mailhot-Leduc, viennent se présenter et expliquer leurs rôles à l'aide du document intitulé « L'Arterre dans la CMM *» (*déposé séance tenante*).

M. Brasseur et Mme Mailhot-Leduc échangent sur ce sujet avec les membres et répondent à leurs questions.

CCA 19-13

Présentation d'un projet du « Document de consultation à l'intention des partenaires concernés » concernant le mandat du Plan métropolitain de développement agricole.

Présentation par M. Vincent Robillard d'un projet du document pour la consultation des partenaires concernés sur le Plan métropolitain de développement agricole à l'aide du document intitulé « Mandat sur le Plan métropolitain de développement agricole*» (*déposé séance tenante*).

Les membres ont donné quelques commentaires dont certains partenaires qui devraient être consultés. Un membre a également demandé d'élargir la consultation à l'ensemble des citoyens.

M. Robillard échange sur ce sujet avec les membres et répond à leurs questions.

CCA 19-14

Affaires diverses

Position de la Communauté dans le dossier Beauharnois :

Mme Blondin s'informe sur l'état d'avancement du dossier à la Communauté concernant un agrandissement du périmètre métropolitain à même la zone agricole de la ville de Beauharnois pour l'implantation d'un centre de données informatiques. M. Froger informe les membres du Comité que la Communauté n'a pas reçu de demande d'agrandissement du périmètre métropolitain concernant ce projet.

Position de la Communauté dans le dossier Hôpital Vaudreuil-Soulanges :

Mme Blondin s'informe de la position de la Communauté concernant le dossier de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges. M. Froger informe les membres du Comité que la Communauté avait informé le ministre de la Santé et des Services sociaux que le projet de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges n'était pas conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (CE18-155).

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



Position de la Communauté dans le dossier de l'école de Mirabel :

Mme Blondin s'informe sur l'état d'avancement du dossier à la Communauté concernant l'agrandissement du périmètre métropolitain à même la zone agricole de la ville de Mirabel pour un projet d'école secondaire. M. Froger informe les membres du Comité que la Communauté a reçu une demande d'agrandissement du périmètre métropolitain, qu'un groupe de travail a été formé afin d'évaluer les sites disponibles. Le dossier est toujours en cours d'analyse.

Un membre du Comité demande que les documents pour la prochaine séance soient transmis au moins dix (10) jours avant la séance.

Document déposé :

Aucun document n'a été déposé.

Documents présentés :

1. Présentation de la Communauté intitulée « L'Arterre dans la CMM » (*séance tenante*).
2. Présentation de la Communauté intitulée « Mandat sur le Plan métropolitain de développement agricole » (*séance tenante*).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à _____.

Le président

La secrétaire ad hoc

Pierre Charron

Caroline Duhaime, avocate

Le : _____

*présentation électronique seulement.